

## **BRÈVE INFORMATION**

### **Déplacement du bureau de vote de l'école du Centre-Ville**

---

Nyon, 26 février 2023

En raison des travaux en cours à l'école du Centre-Ville, le bureau de vote habituellement ouvert dans ce bâtiment les jours de scrutin est déplacé, à compter du dimanche 3 mars 2024, à la Ferme du Manoir, [place du Château 2](#). Un autre local de vote est situé à l'école du Couchant, [chemin du Couchant 1](#). Tous les deux sont ouverts de 9h à 11h, les jours de votation.

Rappelons par ailleurs qu'il est possible de glisser son enveloppe de vote dans la boîte aux lettres de l'Administration communale à disposition [place du Château 3](#), dans le sas d'entrée à gauche (accès facilité pour les personnes à mobilité réduite), de 6h à minuit, du lundi au dimanche, et jusqu'à 11h, les dimanches de scrutin ; ou dans celle du Centre de Polices, [route de Divonne 68](#), dans le hall d'entrée à droite (accès facilité pour les personnes à mobilité réduite), 7j/7, 24h/24, jusqu'aux dimanches de scrutin, à 11h (dernière levée).

Toutes les informations utiles sont disponibles sur [nyon.ch/votations](http://nyon.ch/votations).

#### **Informations complémentaires**

**M. Pierre-François Umiglia**, Secrétaire municipal, 022 316 40 00

**M. Stefan Garrido**, Responsable du Greffe municipal, 022 316 40 10

**M<sup>me</sup> Nathalie Vuille**, Secrétaire du Conseil communal, 022 316 40 27